DLP 13-6-75 053031

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "DES PAYS DE LA LOIRE"

MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

03 Régisseur de recettes

Direction Départementale de l'Agriculture

Cité Administrative

Rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. N° 8 604 02 D NANTES

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49.430 ANGERS CEDEX

Téléphone N° 88.06.15 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. L. BOUYX

LES INSECTES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES

Après avoir été sollicités pour effectuer des traitements fongicides sur leurs cultures de céréales, les agriculteurs risquent maintenant d'être de même incités à faire des traitements insecticides. Aussi est-il nécessaire de faire une mise au point sur les ravageurs possibles des céréales.

Si on excepte la Tordeuse, qui a une importance économique dans les régions qu'elle a envahies, il existe de nombreux autres insectes qui ne sont dangereux que de façon exceptionnelle et locale. Ils peuvent aussi affaiblir les plantes et perturber leur nutrition par diminution de la surface foliaire (Mineuses, Criocères), ou encore s'attaquer à la tige (Cèphe).

I - LA TORDEUSE DES CEREALES (Cnephasia pumicana) - C'est de loin l'espèce la plus dangereuse (là où elle sévit). La zone des dégâts s'est étendue peu à peu autour du Loiret et de la Seine et Marne en direction de l'Ouest (Eure), de l'Est et du Nord-Est (Yonne, Aube, Marne). Il y a aussi un foyer dans le Bas-Rhin.

a) L'insecte, son mode de vie - L'adulte est un petit papillon gris de 16 à 18 mm d'envergure qui vole en juillet. La femelle pond ses oeufs sur l'écorce des arbres et des broussailles. Les larves, écloses en août, y passent l'hiver à l'abri. Elles sont disséminées par le vent, de fin mars à début mai, grâce à un long fil de soie qu'elles sécrètent.

Sur céréales, les jeunes larves jaune orangé (0,5 mm de long) vivent d'abord en mineuses dans le parenchyme des feuilles. Puis elles gagnent les dernières feuilles et provoquent des pincements en refermant le limbe avec des fils de soie. C'est ensuite qu'elles commettent les dégâts les plus sérieux en s'attaquant aux tiges (épis blancs, grains atrophiés, tiges rompues) et finalement aux épis (épillets rongés).

Les chenilles mesurent 12 à 15 mm à leur dernier stade et se chrysalident sur place. Il n'y a donc qu'une génération par an, mais assez échelonnée.

b) Opportunité de l'intervention - Il faut intervenir lorsque la plupart des chenilles ont quitté leur refuge hivernal. Les Stations d'Avertissements Agricoles déterminent cette période et préviennent leurs abonnés dans les régions concernées.

C'est à l'agriculteur lui-même d'évaluer si les seuils de risque sont atteints à ce moment là:

- seigle........................ 10 chenilles pour 10 pieds
- blé, avoine.................... 5 - 6 " "
- orge et escourgeon............ 2 " "

Pour connaître l'invasion d'un secteur donné, on peut faire les comptages sur céréales de printemps uniquement. Prélever 50 pieds et les observer sur table: les mines ont de 2 à 20 mm et sont disposées dans le sens des nervures, les chenilles sont visibles par transparence.

Sur céréales d'hiver, le feuillage important gêne les recherches, et il est préférable d'attendre pour pouvoir compter les pincements de feuilles, mais il est déjà un peu tard pour intervenir (il faudra majorer de 10% les doses de produit et employer des formulations huileuses obligatoirement.

..../....

17

Les seuils de tolérance sont alors:

- seigle........................ 100 chenilles/m2 (4 pour 10 pieds)
- blé d'hiver................... 75 " (3 ")
- escourgeon.................... 25 " (1 ")

c) Méthode de lutte - Les herbicides à base de colorants nitrés ou l'engrais liquide permettent de réduire sensiblement les populations de jeunes chenilles. Ces applications peuvent être intéressantes lorsque les seuils sont très peu dépassés.

En général, on aura recours à des traitements insecticides. En raison de sa faible toxicité, préférer le malathion à 1000 g/ha. Sinon, on peut employer d'autres matières actives d'efficacité comparable mais plus dangereuses:

- fénitrothion (500 g/ha)
- parathion éthyl (250 g/ha) - parathion méthyl (375 g/ha).

Il est conseillé d'utiliser des formulations huileuses avec malathion et parathion (ou d'ajouter 2 l/ha d'huile spéciale), afin d'assurer une efficacité correcte du traitement en particulier par:

- risque de période pluvieuse proche
- temps relativement froid
- pullulation intense
- traitement tardif.

II - LES RAVAGEURS DE L'EPI

a) Les pucerons - Depuis 1971, on observe des pullulations de pucerons, probablement à cause de l'absence de fortes gelées hivernales. Les invasions les plus spectaculaires sur épis sont dues au Sitobion, et c'est sans doute cette espèce qui peut causer le plus de dégâts. Les autres se multiplient plutôt sur feuilles.

On estime que des dégâts effectifs sont causés pour 20 à 25 pucerons par épi. Mais pour que ce niveau ne soit jamais atteint, il faut surveiller l'évolution des populations dès 5 pucerons par épi, ce qui constitue un seuil d'alerte. Le traitement serait ensuite décidé lorsque la moyenne de 10 à 15 pucerons par épi est atteinte en très peu de temps (une semaine) et très tôt en saison, car alors les auxiliaires ne pourront intervenir à temps pour empêcher les dégâts. De toute façon, les pucerons quittent l'épi avant la maturité pâteuse, et tout traitement tardif serait inutile, voir nuisible.

Afin de respecter les auxiliaires, il faut absolument utiliser un aphicide spécifique. En outre, pour épargner les abeilles attirées par le miellat des pucerons, il ne faut pas traiter aux heures de butinage. Les produits qu'on peut citer ne sont pas homologués et la responsabilité de leur utilisation repose entièrement sur le cultivateur:

- pirimicarbe.......... 125 g/ha (PIRIMOR = 0,250 kg/ha)
- isolane............. 100 g/ha (PRIMINE 10 = 1 l/ha)

b) Les Cécidomyies des fleurs de blé - Il y a deux espèces dont le nom commun évoque la couleur des larves: la Cécidomyie jaune et la Cécidomyie orange.

Ces moucherons sont difficiles à déterminer. Les adultes qu'on peut piéger dans des assiettes jaunes dès la fin mai peuvent être confondus avec d'autres espèces, la Cécidomyie du colza par exemple. De même les larves peuvent être confondues avec celles des Thrips qui, elles, possèdent des pattes.

Dès l'épiaison, les oeufs sont pondus sous les glumelles. Les larves se développent aux dépens des jeunes grains qui peuvent avorter ou rester malformés. On estime que les Cécidomyies ont été responsables en 1966 des chutes de rendements dans plusieurs régions françaises. Mais depuis, aucune expérimentation n'a pu préciser la nuisibilité réelle de ces ravageurs. On sait seulement que les risques sont plus élevés si les adultes sont nombreux au stade sensible (épiaison-floraison) et si le temps est favorable à la ponte (chaud et calme). A titre indicatif, on peut noter que le fenthion ou le fenitrothion à 500 g/ha sont efficaces.

c) Les Thrips - Eux aussi sont fréquents dans de nombreuses cultures, notamment les céréales, et il existe plusieurs espèces dont l'une est un prédateur vis à vis des autres. Leur incidence éventuelle vis à vis de la culture est mal connue, et fait actuellement l'objet de recherches.

Les adultes sont de très petits insectes piqueurs qui se rencontrent couramment dans les épis entre les glumelles et le grain. Les larves, par leurs piqûres seraient dommageables au grain.

Aucune lutte n'est à envisager à l'heure actuelle.

...../.....

III - LES RAVAGEURS DES ORGANES VEGETATIFS

a) Les mineuses des feuilles - Ces petites mouches (3 à 5 mm) du genre Agromyza, dont les larves minent le feuillage des céréales se manifestent sporadiquement. Toutefois, à la faveur de conditions non définies, elles se sont révélées particulièrement actives en 1973 et 1974, notamment sur escourgeons et orges.

Après avoir hiverné dans le sol sous forme de pupe, l'insecte adulte apparaît en avril-mai. Les pontes sont déposées sur les feuilles de céréales, de préférence vers l'extrémité. La larve se développe entre les deux épidermes aux dépens du tissu chlorophyllien et elle sort en Juin pour se transformer en pupe dans le sol.

Les dégâts pourraient être sensibles en cas de forte attaque, mais il n'a pas encore été possible de les évaluer avec précision. La lutte ne pourrait être qu'exceptionnelle de toute façon.

b) Le Cèphe des chaumes - C'est seulement en Charente Maritime (Aunis) que des dégâts notables ont été commis en 1973 et 1974 par cet hyménoptère.

La ponte a lieu en juin sous l'épi, et la larve descend dans la tige en rongeant la moelle et en traversant les noeuds. A la fin de Juillet, le développement est terminé et la larve se tisse un cocon dans la partie enterrée du chaume. Au préalable, elle a pratiqué une incision circulaire de la tige qui peut se casser sous l'action du vent et des pluies.

Le meilleur moyen de lutte consiste à enfouir profondément les pailles afin de gêner la sortie des adultes après nymphose au printemps suivant.

c) Le Criocère du blé - Ce sont de petits Coléoptères du genre Lema, très communs et presque toujours inoffensifs, même si les morsures qu'ils occasionnent au feuillage sont spectaculaires. Dans un essai de Champagne, des parcelles d'essai de blé d'hiver ont donné un rendement de 83 quintaux par hectare, alors que le limbe des trois premières feuilles était détruit à 30%.

Les adultes, bleus ou bleu orangé , découpent les feuilles en lanières par leurs morsures longitudinales. Les larves, jaunes sont recouvertes d'un mucilage protecteur sur lequel s'agglutinent les excréments. Elles "broutent" le limbe en respectant l'épiderme inférieur. En toute logique, aucun traitement ne doit actuellement être recommandé.

CONCLUSION - Nous insistons sur le fait qu'aucun produit insecticide n'est homologué sur céréales. Les matières actives qui ont été reconnues efficaces ne peuvent être employées que sous la seule responsabilité de l'utilisateur. La plus grande prudence s'impose donc et il faut proscrire les traitements "d'assurance". A plus forte raison, le mélange systématique avec les fongicides, de produits très polyvalents et toxiques comme les parathions, est à exclure absolument. Les équilibres biologiques qui s'établissent au sein d'une culture de céréales pourraient en être perturbés de façon imprévisible.

Ce sont les observations qui doivent être systématiques.

Les comptages devront porter sur des échantillons de taille suffisante, et prélevés en divers endroits de la parcelle: par exemple, 10 prélèvements de 5 ou 10 épis consécutifs pour contrôler les populations de pucerons.

VIGNE

MILDIOU - Les conditions climatiques ont été très peu favorables à cette affection. Les taches demeurent exceptionnellement rares. Par conséquent:

- Dans les vignobles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire, un nouveau traitement pourra être exécuté à la fin de cette semaine. Toutefois, si le temps sec actuel persiste, il est souhaitable de repousser cette application aux premiers jours de la semaine du 16 au 22 Juin.
- Vignobles de la Vendée (vignobles de Mareuil-s/-Lay et de Brem), aucune tache n'a encore été décelée et il est inutile d'intervenir pour le moment.
- Autres vignobles - Il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant.

OIDIUM - La progression de la maladie a été ralentie par la période sèche actuelle. Toutefois, il y a lieu de se méfier de cette affection et, sur les cépages sensibles, un nouveau traitement devra être exécuté, de préférence en pulvérisation pneumatique, ce type d'intervention assurant une efficacité identique à celle du poudrage et résistant mieux au lessivage par les pluies.

Dans les vignobles de la Vendée, ce traitement devra être effectué avec beaucoup de soins.

18

..../....

Dans les vignobles sensibles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire, il est conseillé d'ajouter un fongicide actif contre l'oïdium à la bouillie anti-mildiou.

VERS DE LA GRAPPE - L'activité de ces insectes a été extrêmement faible cette année. Le premier vol est sur le point de se terminer et aucune ponte nouvelle n'a eu lieu durant la récente période chaude. Les parcelles où un traitement se justifie sont extrêmement rares.

- Dans les vignobles du Saumurois et dans les vignobles de Mareuil-s/-Lay en Vendée, un traitement, qui ne se justifiait que dans les parcelles fortement attaquées en 1974, a déjà été conseillé. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir à nouveau.
- Dans les autres vignobles, les premières manifestations des chenilles de vers de la grappe (formation de glomérules) devraient être visibles la semaine prochaine. Elles seront peu nombreuses. Les viticulteurs devront observer l'apparition des glomérules et, le cas échéant, intervenir en ajoutant un insecticide à la bouillie anti-oïdium.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES -

Le premier vol est commencé dans toutes les régions. La période chaude actuelle est favorable à l'activité de cet insecte et les premiers oeufs sont sur le point d'arriver à éclosion. Dans les vergers de pommiers et de poiriers de toutes les régions, un traitement pourra être exécuté dans les premiers jours de la semaine du 16 au 22 Juin.

Toutefois, dans les vergers de grande surface, situés loin de toute source de contamination et régulièrement protégés au cours des années antérieures, ce traitement pourra être repoussé de quelques jours.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont devenues quasiment nulles. Des taches consécutives aux pluies de la fin Mai, doivent cependant apparaître prochainement. Il est donc conseillé d'ajouter un fongicide à la bouillie anti-carpocapse, sauf dans les vergers où les taches de tavelures sont inexistantes du fait d'une bonne protection.

OIDIUM DU POMMIER - Cette maladie progresse et il y a lieu de s'en méfier. Sur les variétés sensibles, il est donc nécessaire de continuer de la combattre, en intervenant par pulvérisation et éventuellement par poudrage, cette dernière technique limitant les risques de phytotoxicité.

ARAIGNEE ROUGE - PUCERONS - PSYLLES DU POIRIER - L'activité de ces parasites demeure très faible.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Il est inutile d'intervenir pour l'instant.

DORYPHORE - Dans quelques parcelles, cet insecte pullule. Les producteurs pourront éventuellement intervenir lorsque les larves ont atteint la taille d'un grain de blé.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 11 JUIN 1975